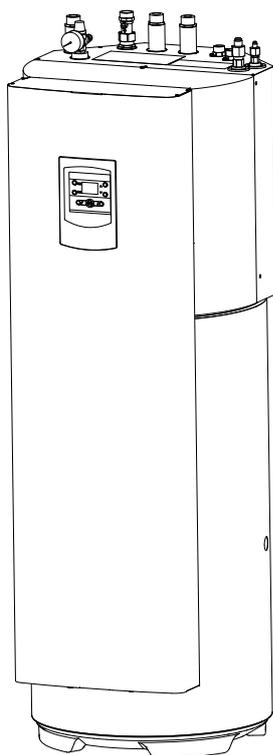
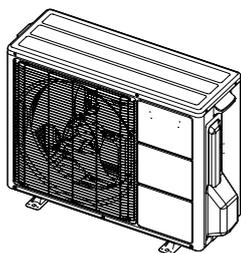


Loria duo 6000

Pompe à chaleur air/eau split 2 services

Loria duo 6004
Loria duo 6006
Loria duo 6008
Loria duo 2C 6004
Loria duo 2C 6006
Loria duo 2C 6008



U0525139_1716_FR_12
29/06/2020

FR

NL

DE

EN

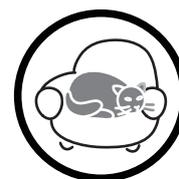
PL

ES

PT

SL

Notice **FR** pour la **France**



Notice d'utilisation
destinée au professionnel
et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure



www.atlantic.fr

Nous vous félicitons de votre choix.

Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.

Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.

Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Consignes de sécurité	3
Vue d'ensemble de l'installation	4
Précautions et avertissements concernant votre installation	4
Fin de vie de l'appareil	5
Vue d'ensemble de l'installation	5
Conduite de l'installation	6
Interface utilisateur et description de l'affichage	6
Première mise en service	8
Mise en service SANS sonde d'ambiance	8
Choix du MODE ECS et réglage du PROGRAMME	
HORAIRE ECS	14
Absence prolongée	16
Veille	16
Paramétrage de la régulation	17
Généralités	17
Réglage des paramètres sur l'interface utilisateur	17
Liste des paramètres "Utilisateur final"	17
Informations et diagnostic de pannes	19
Affichage d'information	19
Défauts du module hydraulique	20
Défauts de l'unité extérieure	21
Entretien	21
Contrôles réguliers	21
Vérification de l'unité extérieure	21
Données performance ERP	23
Définition de l'ERP	23
Caractéristiques ERP	23
Fiche package	25

1 Consignes de sécurité

☞ Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

• Mise en service

- ☞ Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.
- ☞ Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.
- ☞ L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.
- ☞ Ne pas modifier l'alimentation électrique.
- ☞ Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

• Utilisation

- ☞ Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ☞ Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.
- ☞ Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.
- ☞ L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).
- ☞ Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.
- ☞ La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.
- ☞ Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.
- ☞ Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

• Entretien

- ☞ Ne pas essayer de réparer soi-même cet appareil.
- ☞ Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démontez l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.
- ☞ Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).
- ☞ Ne pas ouvrir la pompe à chaleur pendant son fonctionnement.
- ☞ Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.
- ☞ Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.
- ☞ Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer la carrosserie.
- ☞ Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer la pompe à chaleur. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

2 Vue d'ensemble de l'installation

2.1 Précautions et avertissements concernant votre installation

2.1.1 L'unité extérieure

L'unité extérieure contient les équipements qui permettent de capter l'énergie de l'air ambiant.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut se traduire par une émission tout à fait normale de vapeur.

2.1.2 Le module hydraulique

Le module hydraulique contient toute la régulation de la pompe à chaleur qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire avec appoint électrique).

Le module hydraulique est équipé d'un système d'appoint électrique qui s'enclenche pour assurer un complément de chauffage pendant les périodes les plus froides.

2.1.3 La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (la température ambiante est prise en compte).

2.1.4 Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

2.1.5 Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

2.1.6 Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

2.1.7 L'eau chaude sanitaire (ECS)

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande. Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Dans le cas de température extérieure extrême, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique du ballon pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C.

L'appoint électrique permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles.

2.2 Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé.

En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

2.3 Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage ou même cuisine, transmet les calories au circuit de chauffage.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.
- La (les) sonde(s) d'ambiance.

Les pompes à chaleur sont des systèmes pouvant être connectés à n'importe quelle forme de **distribution basse température** : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Les radiateurs
- Le plancher chauffant (rafraîchissant).
- Les radiateurs dynamiques ou ventilo-convecteurs.
- L'eau chaude sanitaire (ECS).

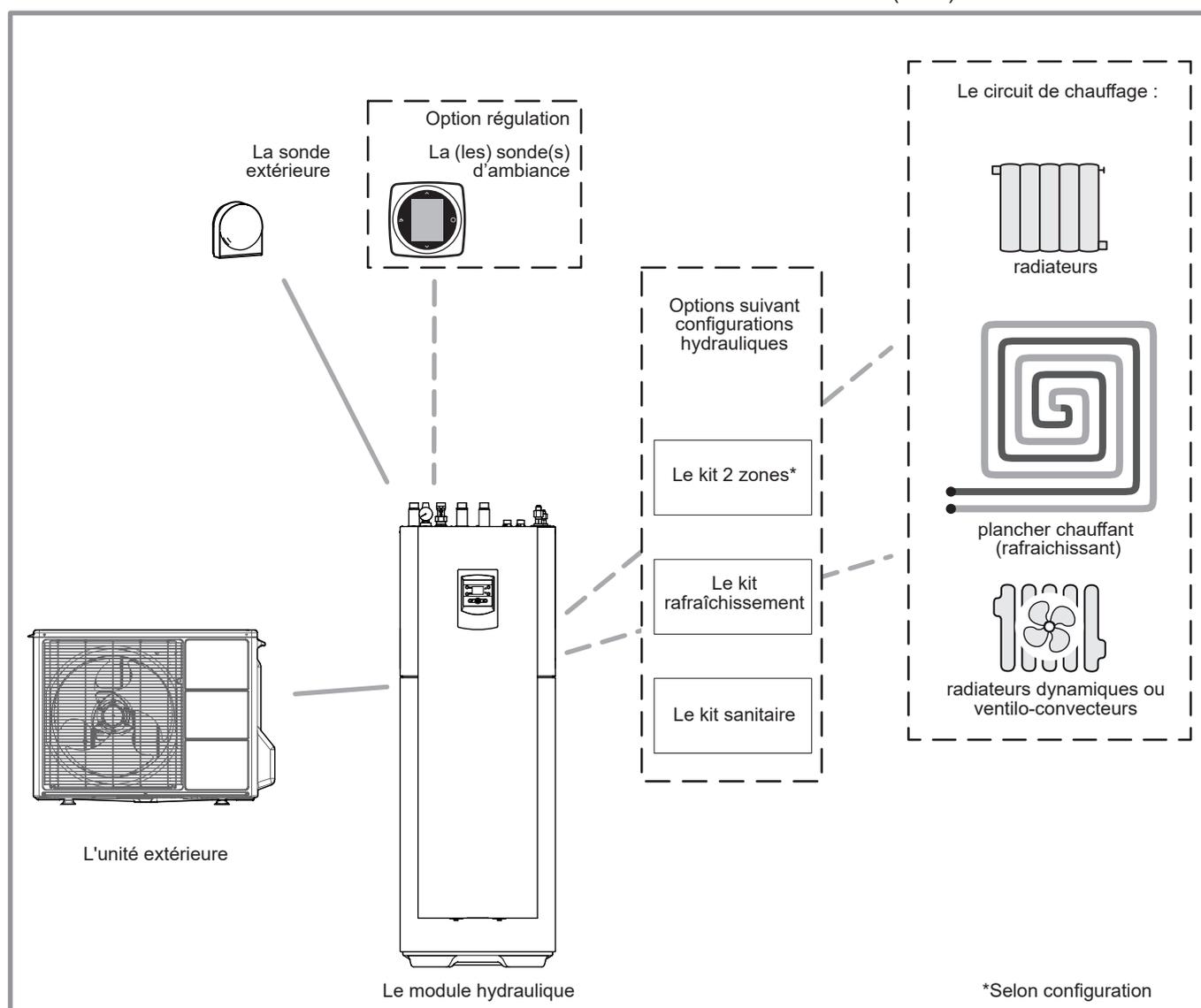


figure 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

3 Conduite de l'installation

3.1 Interface utilisateur et description de l'affichage

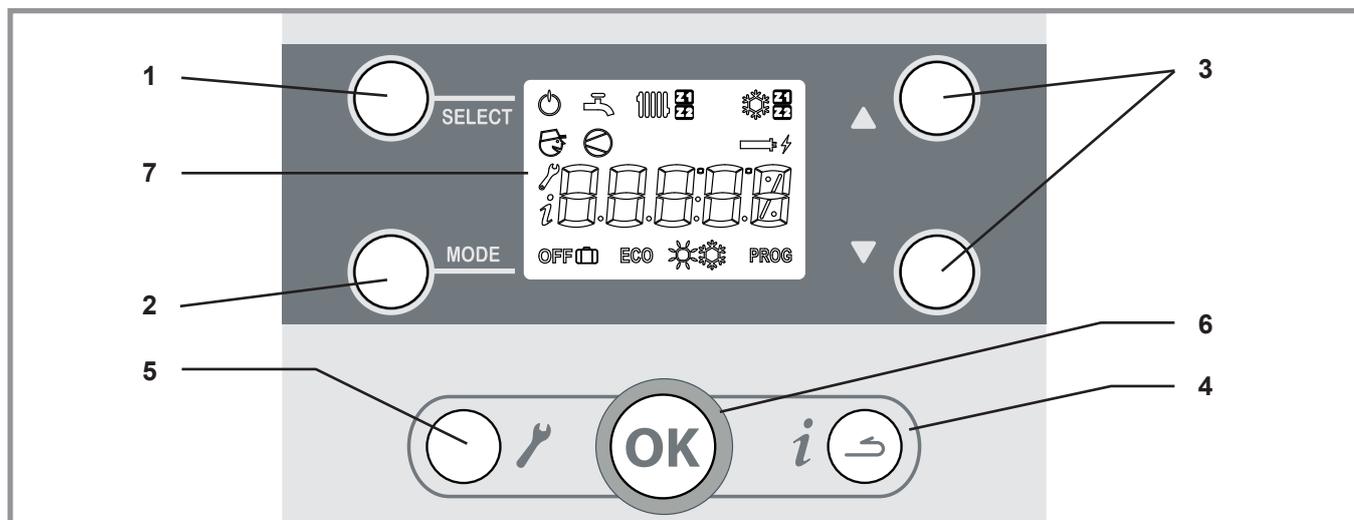
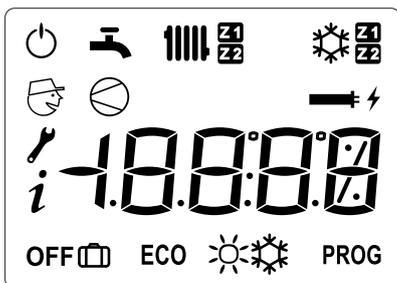


figure 2 - L'interface utilisateur

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	• SELECT	- Navigation et sélection des usages disponibles.
2	• MODE	- Navigation et sélection du mode pour l'usage présélectionné.
3	• Réglage • Défilement	- Réglage des consignes de la fonction sélectionnée avec les touches ▲ et ▼. - Défilement des lignes de paramètre et d'information. - Réglage des valeurs modifiables (après un appui sur OK pour valider).
4	• Information • Sortie "ESC"	- Accès au menu " information " (l'icône i apparaît). - Sortie du menu en cours de consultation - Annulation d'une modification en cours
5	• Paramétrage	- Accès au niveau utilisateur (appui court : l'icône 🔧 apparaît). Liste des paramètres 🔧 : voir 4.3, page 17. - Accès au niveau installateur (appui long (plus de 5s) : l'icône 🔧 apparaît).
6	• OK	- Validation (Réglage, Consigne du mode présélectionné)
7	• Affichage digital	- Affichage : voir tableau - Visualisation des réglages.

• Description de l'affichage (interface utilisateur).



Symboles	Définitions
	Accès aux paramètres Utilisateur
	Usage Chauffage (référence au circuit concerné Z1 ou Z2)
	Usage ECS
	Usage Rafraîchissement (référence au circuit concerné Z1 ou Z2)
	Veille ⁽¹⁾
	Fonctionnement compresseur
	Fonctionnement appoint électrique (chauffage ou ECS)
PROG	Mode PROG : Fonctionnement régulé ⁽²⁾ selon : - programme réglé sur l'interface Utilisateur ou - programme réglé sur la sonde d'ambiance
ECO	Mode permanent (avec consigne de température réduite)
ou	Mode permanent chauffage ou rafraîchissement (avec consigne de température confort)
	Mode absence
OFF	L'usage concerné est en mode arrêt (zone 1 / 2 - ECS)
i	Lecture information
	Accès aux paramètres Installateur

⁽¹⁾ Protection hors-gel de l'installation sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue.

⁽²⁾ Si l'installation est équipée d'une sonde d'ambiance, la programmation est gérée exclusivement sur la sonde d'ambiance.

3.2 Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante (1 à 1.5 bar).
- Enclencher les disjoncteurs généraux de l'installation.
En hiver, ou après une longue période d'arrêt, enclencher les disjoncteurs généraux de l'installation (alimentation unité extérieure) quelques heures avant de créer une demande de chauffage pour permettre un préchauffage du compresseur.

3.3 Mise en service SANS sonde d'ambiance

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Régler l'heure et la date en cours (voir § 3.3.2).
- Sélectionner le mode programmation pour le chauffage (et pour le rafraîchissement si l'installation est équipée du kit rafraîchissement) (voir § 3.3.3, page 10).
- Régler éventuellement les consignes de température (voir § 3.3.4, page 12).
- Sélectionner le mode programmation pour l'ECS (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire avec appoint électrique) (voir § 3.4, page 14).

3.3.1 Affichage de base

L'affichage de base de l'interface utilisateur informe de l'activité principale en cours de la PAC.

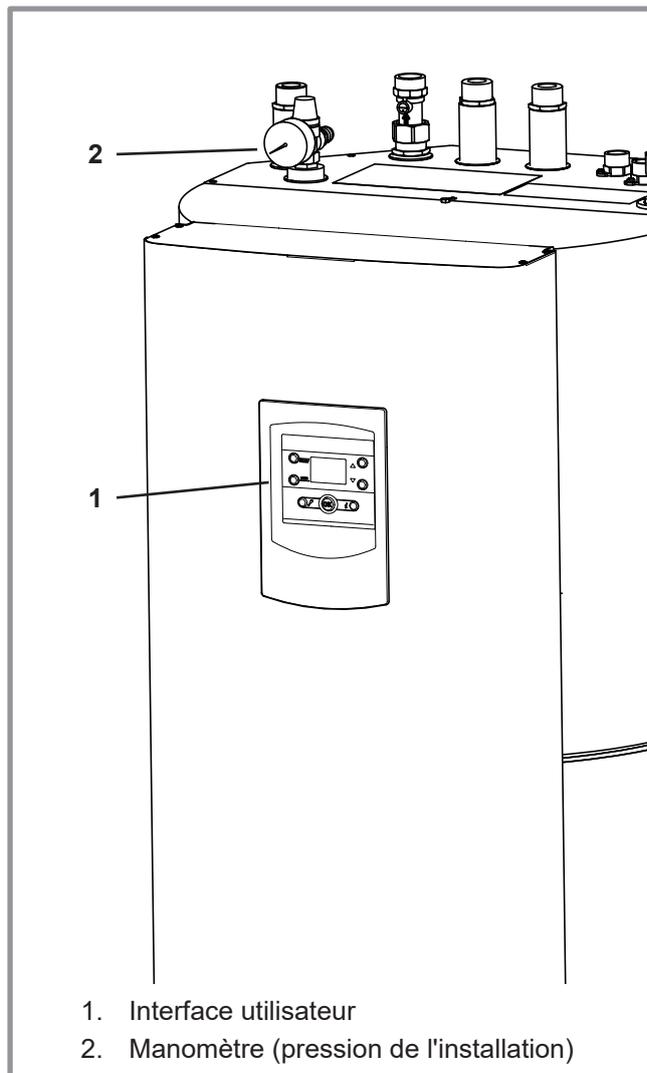


figure 3 - Loria duo 6000

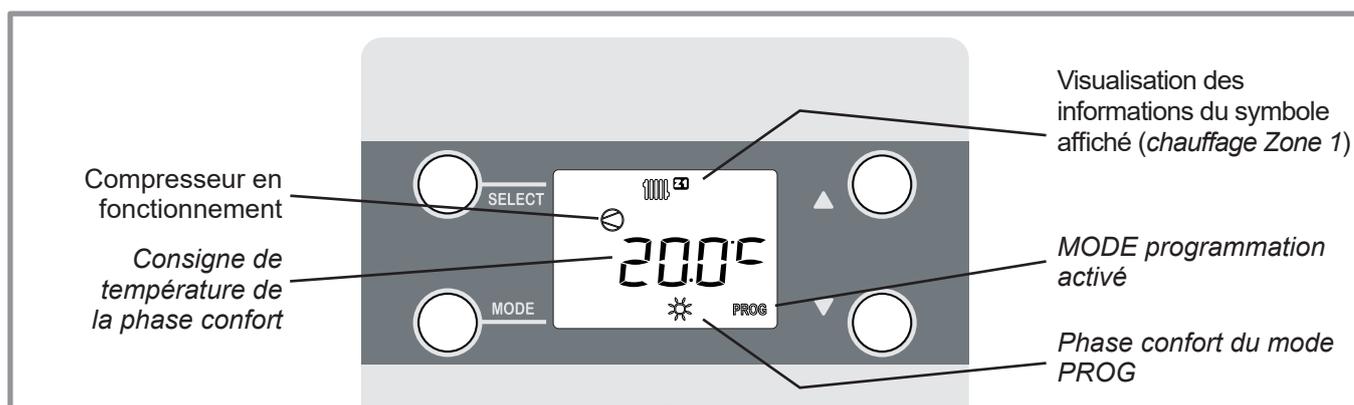
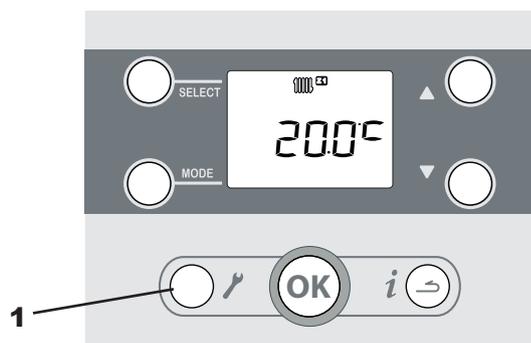


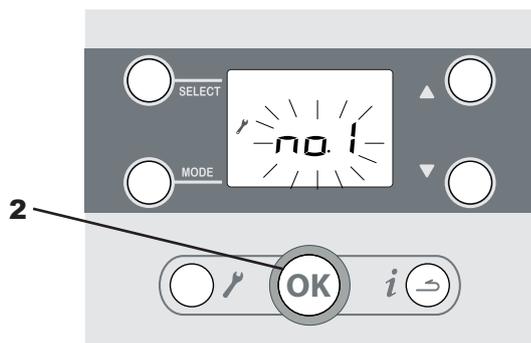
figure 4 - Interface utilisateur (exemple d'affichage de base)

3.3.2 Réglage de l'heure.



Affichage de base.

1 - Appuyer sur 



- L'icone "clé" s'affiche,
 - Alternance entre le paramètre "réglage heure"
 (ligne n°1) et l'heure (ex. 18:30)
 (N° 1 / 18:30) :

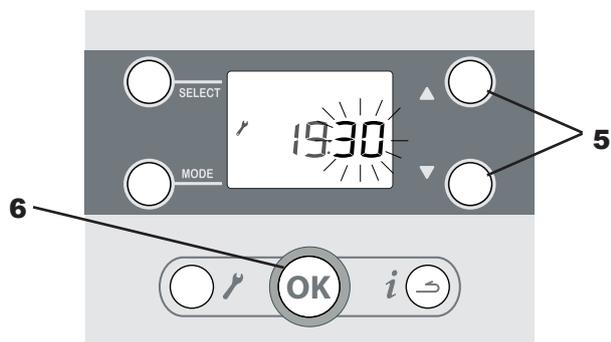
2 - Appuyer sur  pour modifier l'heure.



- L'affichage des heures clignote.

3 - Appuyer sur le bouton  ou  pour régler l'heure.

4 - Appuyer sur  pour confirmer.

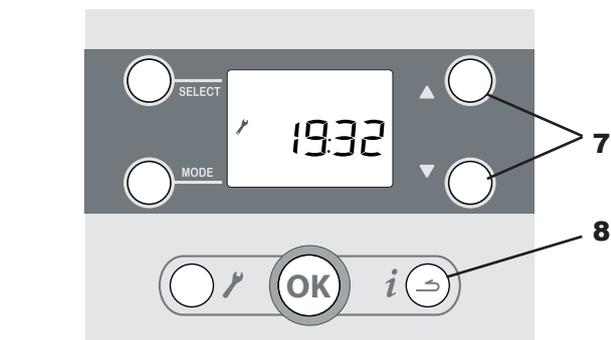


L'affichage des minutes clignote.

5 - Appuyer sur le bouton  ou  pour régler les minutes.

6 - Appuyer sur  pour confirmer.

- Les réglages sont enregistrés.



7 - Appuyer sur le bouton  ou  pour effectuer d'autres réglages.

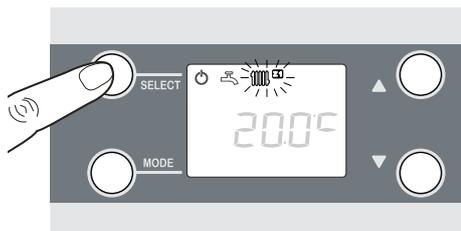
ou

8 - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche 

3.3.3 Choix du MODE et réglage du PROGRAMME HORAIRE selon l'USAGE

• Sélectionner l'USAGE

Pour sélectionner l'usage : appuyer plusieurs fois sur la touche SELECT.



Description des autres usages* :

Sélectionner l'usage à régler. L'icône clignote.

exemple :



Chauffage de la zone 1.



Chauffage de la zone 2.



Rafraîchissement de la zone 1.



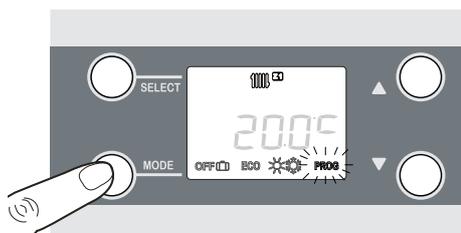
Rafraîchissement de la zone 2.



Chauffage de l'ECS (voir [page 14](#)).

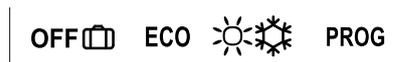
• Sélectionner le MODE

Pour choisir le mode : appuyer plusieurs fois sur la touche MODE.



Description des autres modes* :

Sélectionner le mode souhaité (pour l'usage affiché)



PROG

Mode "PROG" : Commutation automatique Confort <-> Réduit selon le programme horaire.

 ou  Mode confort permanent (chauffage ou rafraîchissement*).

ECO

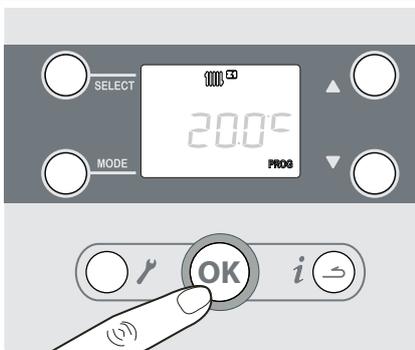
Mode réduit permanent,



Mode absence (réglages voir [page 16](#)).

OFF

Mode arrêt (de l'usage concerné).



Valider le réglage

Appuyer sur

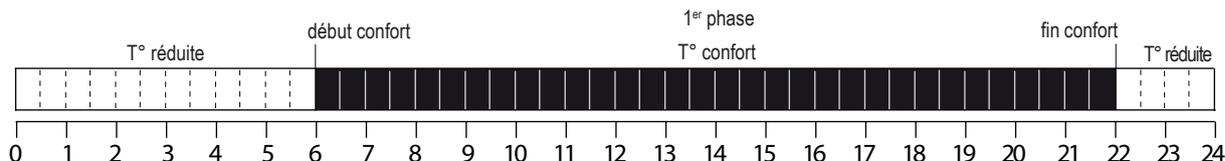


Remarque : Pendant la navigation, les consignes de température sont modifiables à tout moment avec les boutons ▲ ou ▼ . Appuyer sur  pour confirmer. Avant de quitter, s'assurer de valider le mode souhaité.

* Option

• **Modifier le PROGRAMME HORAIRE chauffage (ou rafraîchissement*)**

Le programme horaire de chauffage par défaut est défini pour la semaine entière : de 6:00 à 22:00 en mode confort (de 22:00 à 6:00 en mode réduit).



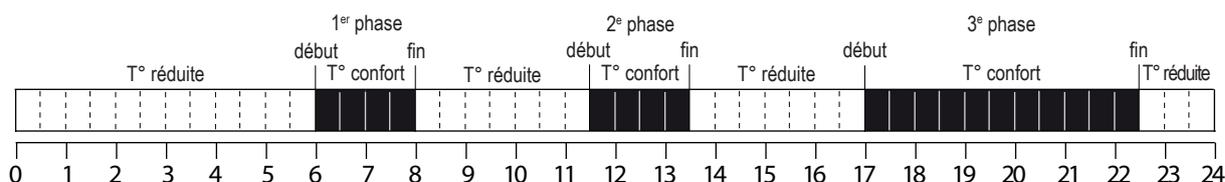
Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : ➤ du lundi au vendredi [régler le paramètre **11** sur **8**] (voir tableau)
 - 3 phases [6:00-8:00 / 11:30-13:30 et 17:00-22:30] (régler les paramètres **12** à **17**, voir tableau),
 - le samedi [régler le paramètre **11** sur **6**] (voir tableau)
 - 2 phases [6:00-8:00 / 11:30-22:30] (régler les paramètres **12** à **15**),
 - le dimanche
 - 1 phase identique au réglage par défaut [6:00-22:00] (pas de réglage à effectuer).

- Sur l'interface utilisateur :

- Appuyer sur le bouton pour atteindre le niveau "utilisateur" : l'icone s'affiche .

Sélection du paramètre		Réglages	
	N°11		Choisir le (ou les) jour(s) : 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche 10 : Lun-Dim, 8 : Lun-Ven, 9 : Sam-Dim, Ex : 8 (du lundi au vendredi)
	N°12		début confort : Heure de mise en marche de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 6:00
	N°13		fin confort : Heure de mise en arrêt de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 8:00
	N°14		début confort : Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 11:30
	N°15		fin confort : Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 13:30
	N°16		début confort : Heure de mise en marche de la 3^e phase de chauffe. Ex : 17:00
	N°17		fin confort : Heure de mise en arrêt de la 3^e phase de chauffe. Ex : 22:30
- Continuer la programmation pour un autre jour (N°11)... ou - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche .			



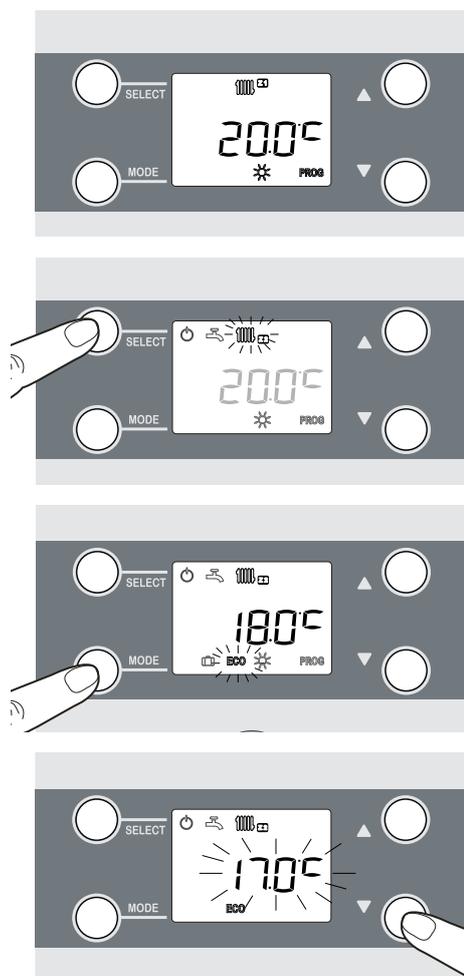
• **Utiliser la même procédure pour la programmation horaire :**

- de la zone 2* (Programme horaire Circuit 2) N° 18 à 24,
- de l'eau chaude sanitaire (Programme horaire ECS) N° 25 à 29 voir [page 14](#)),

* Option

3.3.4 Réglage des consignes de température

- A - Modifier la consigne de **mode**.



Exemple : modifier la consigne ECO.

Usage en cours (chauffage zone 1).

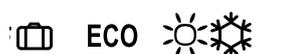
Mode en cours (PROG / phase confort).

- Si besoin, appuyer sur la touche SELECT pour afficher l'**usage** à modifier.



[Ex. : Modifier la consigne de l'usage chauffage zone 2]

- Appuyer sur la touche MODE pour afficher la consigne à modifier.



[Ex. : La consigne ECO est 18°C]

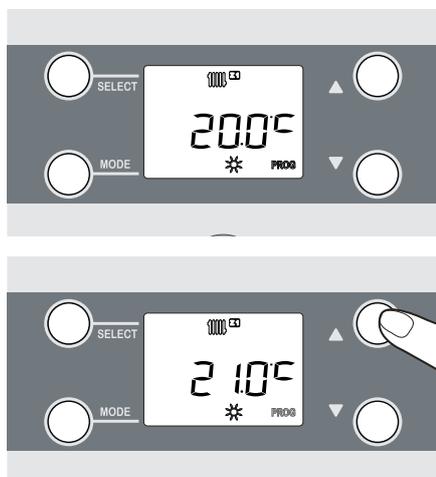
- Régler la consigne de température à l'aide des touches :
 - ▲ pour augmenter la consigne.
 - ▼ pour diminuer la consigne.

[Ex. : 17°C]

- Appuyer sur  pour confirmer.

- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche 

- B - Cas particulier : accès direct à la consigne du **mode** et **usage** en cours.



Exemple :

Usage en cours (chauffage zone 1).

Mode en cours (PROG / phase confort).

[La consigne en cours (confort) est 20°C]

- Régler la consigne de température à l'aide des touches :
 - ▲ pour augmenter la consigne.
 - ▼ pour diminuer la consigne.

[Ex. : 21°C]

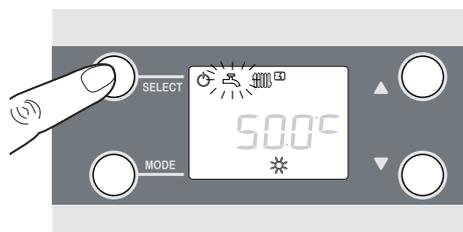
- Appuyer sur  pour confirmer.

* Option

3.4 Choix du MODE ECS et réglage du PROGRAMME HORAIRE ECS

• Sélectionner l'USAGE ECS

Pour sélectionner l'**usage** : appuyer plusieurs fois sur la touche SELECT.

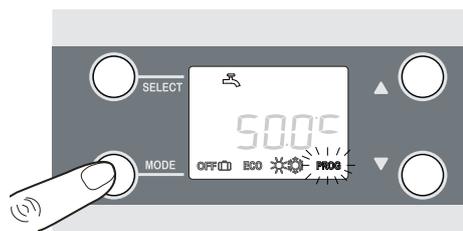


L'icone clignote.



• Sélectionner le MODE

Pour choisir le **mode** : appuyer plusieurs fois sur la touche MODE.



L'icone clignote.

OFF ECO  PROG

PROG Mode "PROG" : Commutation automatique Confort <-> Réduit selon le programme horaire.

Description des autres **modes** :



Mode confort permanent.

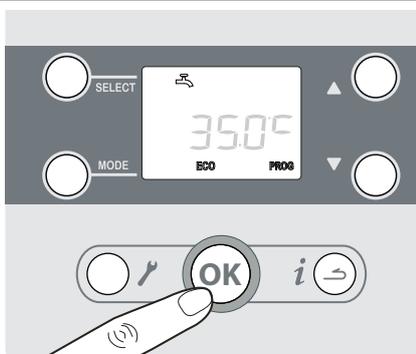
ECO

Mode réduit permanent,

OFF

Mode arrêt (de l'ECS).

Valider le réglage



Appuyer sur 

Remarques :

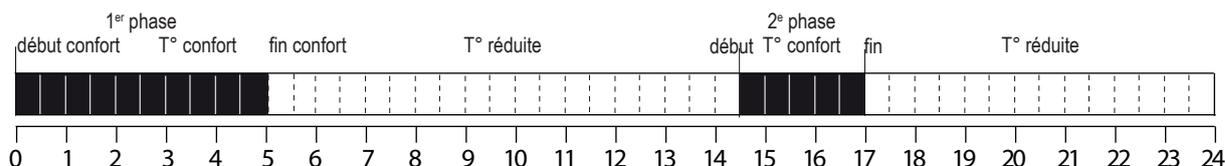
- Pendant la navigation, les consignes de température sont modifiables à tout moment avec les boutons ▲ ou ▼

Appuyer sur  pour confirmer. Avant de quitter, s'assurer de valider le mode souhaité.

- Dans le cas de température extérieure extrême, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique du ballon pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C.

Modifier le programme horaire ECS

Le programme horaire de chauffe ECS par défaut est défini pour la semaine entière (du lundi au dimanche : **10**) : de 0:00 à 5:00 (1^{ère} phase de chauffe ECS) et de 14:30 à 17:00 (2^e phase de chauffe ECS).



Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 2 phases de chauffe ECS et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : ➤ du lundi au dimanche [paramètre **25** sur **10**] (voir tableau)

➤➤ 2 phases [0:00-7:00 / 13:30-17:00] (régler les paramètres **26** à **29**, voir tableau),

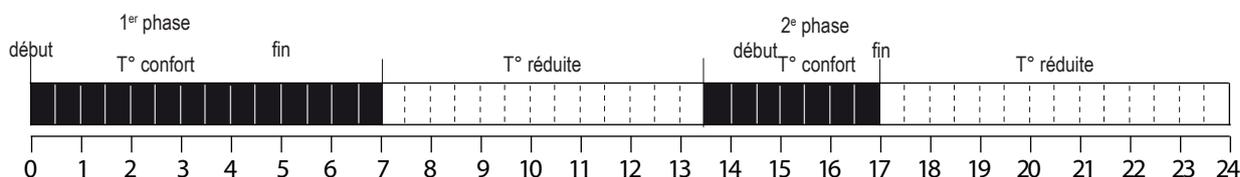
➤ Appuyer sur le bouton  pour atteindre le menu "utilisateur" : l'icone  s'affiche.

Sélection du N° de ligne	Réglages
 N°25 	 Choisir le (ou les) jour(s) : 10 : Lun-Dim, 8 : Lun-Ven, 9 : Sam-Dim, 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche Ex : 10 (du lundi au dimanche) 
 N°26 	 début confort : Heure de mise en marche de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 0:00 
 N°27 	 fin confort : Heure de mise en arrêt de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 7:00 
 N°28 	 début confort : Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 13:30 
 N°29 	 fin confort : Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 17:00 

- Continuer la programmation pour un autre jour (ligne 25).

ou

- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche .



• **Boost ECS** (sans sonde d'ambiance).

Une fonction marche forcée ECS (boost) est disponible (sur l'interface utilisateur :  paramètre **95** - voir [page 17](#)). Ce boost ECS permet de chauffer l'ECS jusqu'à la température confort à tout moment de la journée. La fonction boost s'annule automatiquement lorsque la demande sanitaire est satisfaite.

• **Boost ECS** (avec sonde d'ambiance).

Voir la notice de la sonde.

3.5 Absence prolongée

En cas d'absence prolongée pour une période connue :

Ne pas couper l'alimentation générale.

3.5.1 Installation sans sonde d'ambiance

- Choisir le mode  Absence* (voir § 3.3.3, page 10).

- Choisir le nombre de jours d'absence (de 1 à 30 jours**) à l'aide des touches   .

- Appuyer sur  pour confirmer.

- Le nombre de jours d'absence restants s'affiche.

- L'absence est active le jour même et se terminera à 23h59 le dernier jour.
- Lorsque le mode Absence est activé, l'ECS passe automatiquement en mode **OFF**.

3.5.2 Installation avec sonde d'ambiance

Voir la notice de la sonde.

3.6 Veille

En cas d'arrêt prolongé pour une période inconnue :

Ne pas couper l'alimentation générale.

3.6.1 Installation sans sonde d'ambiance

L'utilisation de l'état  veille permet :

- de conserver les sécurités liées à l'appareil,
- de maintenir le hors-gel de l'appareil,
- mais n'assure pas le hors gel des pièces d'habitation.

- Lorsque le mode Absence est activé, l'ECS passe automatiquement en mode **OFF**.

3.6.2 Installation avec sonde d'ambiance

Voir la notice de la sonde.

* Mode actif sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue.

** Valeur par défaut : 0 jour → mode absence inactif.

Pour une absence supérieure à 30 jours, il est possible d'utiliser la fonction veille.

4 Paramétrage de la régulation

4.1 Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :

 - Utilisateur.

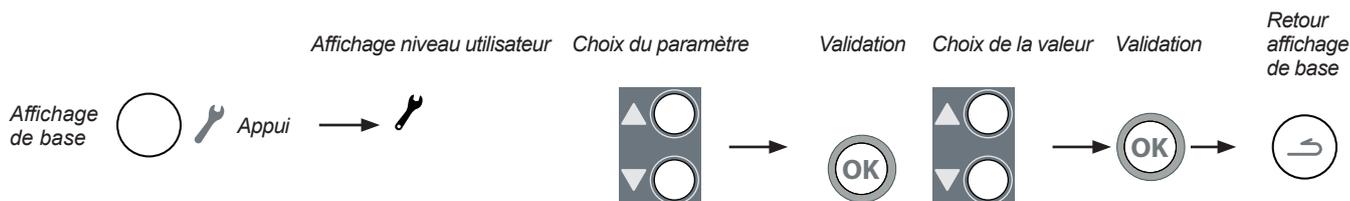
sont décrits dans ce document.

- Les paramètres accessibles au niveau :

 - Installateur.

...sont décrits dans le document réservé aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.**

4.2 Réglage des paramètres sur l'interface utilisateur



Si aucun réglage n'est effectué pendant 15 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

4.3 Liste des paramètres "Utilisateur final"

N°	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
Réglage heure / Date			
1	 Heures / minutes	00:00... 23:59	1:00
2	 Mois / Jour	1 - 1 12 - 31	MM-JJ
3	 Année	2018 ...	AAAA
Mode absence			
10	 Consigne de température du mode absence	5 °C... 20 °C	13 °C
Réglage de la consigne de température utilisée lors du mode absence.			
Programme horaire pour le chauffage ⁽²⁾, Circuit 1			
11	 Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
1 = lundi ; 2 = mardi... 7 = dimanche ; 8 = lundi à vendredi ; 9 = samedi et dimanche 10 = lundi à dimanche (les modifications sont appliquées toute la semaine)			
12	 1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	6:00
13	 1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	22:00
14	 2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	--:--
15	2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	--:--
16	 3ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	--:--
17	 3ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	--:--

⁽¹⁾ Ces paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

⁽²⁾ Avec une sonde d'ambiance, ces menus n'apparaissent pas sur l'interface utilisateur. La programmation horaire est gérée uniquement par la sonde d'ambiance de la zone considérée.

N°	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
Programme horaire pour le chauffage ⁽¹⁾ ⁽²⁾, Circuit 2			
18	 Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
1 = lundi ; 2 = mardi... 7 = dimanche ; 8 = lundi à vendredi ; 9 = samedi et dimanche 10 = lundi à dimanche (les modifications sont appliquées toute la semaine)			
19	 1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	6:00
20	 1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	22:00
21	 2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	--:--
22	 2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	--:--
23	 3ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	--:--
24	 3ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	--:--
Programme horaire ECS			
25	 Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
1 = lundi ; 2 = mardi... 7 = dimanche ; 8 = lundi à vendredi ; 9 = samedi et dimanche 10 = lundi à dimanche (les modifications sont appliquées toute la semaine)			
26	 1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	00:00
27	 1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	5:00
28	 2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	14:30
29	 2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	17:00
Pompe à chaleur			
72	 Passage été/hiver (selon la température ext.)	15... 30 °C	18 °C
Lorsque la moyenne des températures extérieures atteint 18°C le régulateur arrête le chauffage (par mesure d'économie).			
73	 Fonction anti-légionelles ⁽¹⁾	0 (arrêt)... 1 (marche)	0
74	 Correction sonde température extérieure	- 5... 5 °C	-
95	 Marche forcée ECS (boost ECS)	0 (arrêt)... 1 (marche)	0
97	 Régime de secours	0 (Régime de secours à l'arrêt)... 1 (Régime de secours en marche)	0

(1) Ces paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

(2) Avec une sonde d'ambiance, ces menus n'apparaissent pas sur l'interface utilisateur. La programmation horaire est gérée uniquement par la sonde d'ambiance de la zone considérée.

5 Informations et diagnostic de pannes

5.1 Affichage d'information

La touche **i**  permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

Le numéro d'information s'affiche en alternance avec sa valeur.

• Liste des informations

i N°...	Désignation	Valeur...
1	Heure.	hh:mm
2	Température extérieure.	... °C
3	Circuit 1 : Température de départ.	... °C
4	Circuit 1 : Consigne de départ.	... °C
5	Température de retour.	... °C
6	Mesure du débit.	... l/min
7	Niveau de modulation du compresseur.	... %
8	État de l'appoint chauffage.	0 = arrêt 1 = marche
9	Circuit 2 : Température de départ.	... °C
10	Circuit 2 : Consigne de départ.	... °C
11	Température ECS.	... °C
12	Consigne ECS.	... °C
13	État PAC.	voir détails § "Liste des états"
14	État circuit chauffage 1.	
15	État circuit chauffage 2.	
16	État circuit ECS.	
17	État de l'appoint ECS.	0 = arrêt 1 = marche
18	Code du défaut de l'unité extérieure. (voir tableau page 21).	
Consommation d'énergie		Valeur...
30	Chauff. - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
31	Chauff. - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
32	Chauff. - Énergie consommée cette année	... MWh
33	Chauff. - Énergie consommée l'année dernière	... MWh
40	Rafrich. - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
41	Rafrich. - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
42	Rafrich. - Énergie consommée cette année	... MWh
43	Rafrich. - Énergie consommée l'année dernière	... MWh
50	ECS - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
51	ECS - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
52	ECS - Énergie consommée cette année	... MWh
53	ECS - Énergie consommée l'année dernière	... MWh

• Liste des états

Le numéro de paramètre s'affiche en alternance avec sa valeur (exemple n°13 / 1 = État PAC chauffage).

i N°	Valeur...	État PAC
13	0	En attente.
	1	Chauffage.
	2	Rafrâchissement.
	3	Défaut.
	4	Mode de secours.
	5	Verrouillée.
	6	Dégivrage actif.
7	Mode test.	
i N°	Valeur...	État circuit chauffage 1 et 2
14 & 15	0	En attente.
	1	Mode chauffage confort.
	2	Mode chauffage réduit.
	3	Mode rafraîchissement confort.
	4	Mode rafraîchissement réduit.
	5	Mode absence.
	6	Pilotée par la sonde d'ambiance.
	7	Protection hors-gel active.
	8	Mode séchage de dalle.
9	Entrée tarifaire active.	
i N°	Valeur...	État ECS
16	0	En attente.
	1	Charge active mode confort
	2	Charge active mode réduit
	3	Charge anti-legionelle
	4	Protection hors-gel active.
5	Marche forcée (boost)	

5.2 Défaits du module hydraulique

Les défauts ou pannes du module hydraulique sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur. L'afficheur indique le code d'erreur "ERXXX". L'**erreur mineure** n'entraîne pas de mise en sécurité de l'appareil (en cas de doute sur les raisons du dysfonctionnement ou si le problème persiste, appeler votre installateur). L'**erreur majeure** provoque une mise en sécurité de l'appareil. Noter le code et appeler votre installateur.

Codes erreur		Description	Mise en sécurité	Causes probables
Erreur mineure	Erreur majeure			
3	-	Débit hydraulique trop faible	-	Réglage de la vitesse du circulateur trop faible. Encrassement de l'organe filtrant.
-	131		(Arrêt de l'appareil si l'erreur 3 survient 3 fois en 1 heure)	
5	-	Température départ (T5) ou retour (T6) < 2°C	-	Fonction hors-gel défaillante. Appoint débranché.
6	-	Erreur de communication entre la carte interface et la carte régulateur PAC	-	Vérifier le câblage.
19	-	Mode test actif	-	-
35	-	Erreur sonde départ PAC (T5)	-	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
36	-	Erreur sonde retour PAC (T6)	-	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
-	132	Température de départ > 70°C (T5)	-	
46	-	Erreur sonde circuit 2 (T12)	-	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
48	-	Erreur sonde température extérieure (T7)	-	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
47	-	Erreur sonde ballon ECS (T8)	-	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
-	148	Erreur cycle anti-légionelles	L'erreur apparaît si 3 essais consécutifs ont échoué.	Appoint ECS débranché.
52	-	Détection de givre sur le retour pendant le dégivrage de l'unité extérieure (température < 2°C).	-	Volume d'eau circulante trop faible (se référer à son installateur).
-	180		Arrêt de l'appareil si l'erreur 52 survient 3 fois en 1 heure.	
53	-		-	
-	181	Détection de givre sur le départ pendant le dégivrage de l'unité extérieure (température < 3°C).	Arrêt de l'appareil si l'erreur 53 survient 3 fois en 1 heure.	
55	-	Protection hors-gel du circuit PAC actif (avec l'appoint électrique)	-	-
56	-	Protection hors-gel du ballon ECS actif (avec l'appoint électrique)	-	-
62	-	Délestage - EJP ou Entrée tarifaire active	-	-
66	-	Erreur unité extérieure (cause externe)	-	Voir § "Défaits de l'unité extérieure", page 21.
67	-	Cycle ECS trop long (> 6 heures).	-	Trop de puisage pendant un même cycle. Appoint ECS débranché.
-	195		Arrêt de l'appareil si l'erreur 67 survient 3 fois de suite.	
68	-	Température ambiance zone 1 manquante lorsque la fonction "influence de la T° ambiante" (33) est activée.	-	Paramètre 33 utilisé sans unité d'ambiance. Unité d'ambiance débranchée ou absente.

☞ Avant toute intervention de maintenance, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée.

Codes erreur		Description	Mise en sécurité	Causes probables
Erreur mineure	Erreur majeure			
69	-	Température ambiance zone 2 manquante lorsque la fonction "influence de la T° ambiante" (53) est activée.	-	Paramètre 53 utilisé sans unité d'ambiance. Unité d'ambiance débranchée ou absente.
70	-	Mode secours actif	-	-
71	-	Température circuit 2 > 55 °C	-	Vanne mélangeuse défectueuse.
73	-	Défaut externe lié à l'entrée EX3	Paramètre 75 réglé sur ...	1 -> PAC verrouillée
				2 -> Zone 1 à l'arrêt
				3 -> Zone 2 à l'arrêt
76	-	Débit hydraulique faible	-	Réglage de la vitesse du circulateur trop faible. Encrassement de l'organe filtrant.

5.3 Défauts de l'unité extérieure

En cas d'erreur provenant de l'unité extérieure : L'interface utilisateur affiche le code erreur "Er 66".

- Consulter le menu information  , 
- L'information " *i* n°18" précise le code du défaut de l'unité extérieure " *i* xx" (liste ci-dessous).

Code du défaut de l'unité ext.	Carte Interface		Carte de l'UE	Libellé de l'erreur
	LED 2 (verte)	LED 1 (rouge)	LED	
0	1 Flash	1 Flash	Off	Erreur communication entre carte interface et unité extérieure : erreur de transfert (Serial reverse).
1			1 Flash	Erreur communication entre carte interface et unité extérieure : erreur de transfert (Serial forward).
2	4 Flashes	2 Flashes	22 Flashes	Erreur sonde température échangeur module hydraulique.
3	6 Flashes	3 Flashes	18 Flashes	Erreur Inverter.
4	6 Flashes	4 Flashes	19 Flashes	Erreur filtre actif / Erreur P.F.C.
5	7 Flashes	1 Flash	2 Flashes	Erreur sonde température refoulement.
6	7 Flashes	2 Flashes	8 Flashes	Erreur sonde de température compresseur.
7	7 Flashes	3 Flashes	5 Flashes	Erreur sonde de température échangeur (Centre).
8			4 Flashes	Erreur sonde de température échangeur (Sortie).
9	7 Flashes	4 Flashes	7 Flashes	Erreur sonde de température extérieure.
10	7 Flashes	7 Flashes	9 Flashes	Erreur sonde de température radiateur (Inverter).
11			10 Flashes	Erreur sonde de température radiateur (P.F.C.).
12	7 Flashes	8 Flashes	6 Flashes	Erreur sonde de température détenteur.
13	8 Flashes	4 Flashes	-	Erreur courant compresseur.
14	8 Flashes	6 Flashes	3 Flashes	Erreur capteur de pression / Erreur pressostat.
15	9 Flashes	4 Flashes	13 Flashes	Erreur sonde de courant (Arrêt permanent).
16	9 Flashes	5 Flashes	14 Flashes	Erreur de détection de position du rotor du compresseur (Arrêt permanent).
			15 Flashes	Erreur démarrage compresseur (Arrêt permanent).
17	9 Flashes	7 Flashes	16 Flashes	Erreur ventilateur 1 unité extérieure.
			17 Flashes	Erreur ventilateur 2 unité extérieure.
18	10 Flashes	1 Flash	11 Flashes	Protection température de refoulement (Arrêt permanent).
19	10 Flashes	3 Flashes	12 Flashes	Protection température compresseur (Arrêt permanent).
20	10 Flashes	5 Flashes	20 Flashes	Basse pression anormale.
21	Selon erreur de l'unité extérieure			Erreur provenant de l'unité extérieure.
22	3 Flashes	2 Flashes	-	Erreur de communication entre la carte interface et la carte régulateur PAC.

 Avant toute intervention de maintenance, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée.

6 Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

6.1 Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
 - Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).
- ☞ **si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.**

☞ **L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.**

- Si l'erreur **Er 76** est affichée : Appeler votre installateur.

6.2 Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

7 Données performance ERP

7.1 Définition de l'ERP

Sont regroupées sous le terme "ERP" deux directives européennes qui s'inscrivent dans la démarche globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- La directive éco-conception fixe des seuils d'efficacité et interdit la commercialisation des produits dont l'efficacité est inférieure à ces seuils.
- La directive étiquetage impose un affichage des performances énergétiques des produits afin d'orienter le choix des clients vers les produits les moins consommateurs d'énergie.

7.2 Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit : atlantic / Loria duo (2C)			... 6004		... 6006		... 6008			
Référence			522 960 522 995		522 961 522 996		522 962 522 997			
Applications chauffage			35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C		
Pompe à chaleur air/eau			Oui							
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui							
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui							
Climat moyen - Chauffage des locaux										
Classe énergétique Produit ^(a)			-	-	A+++	A++	A+++	A++	A+++	A++
Classe énergétique Package			-	-	A+++	A++	A+++	A++	A+++	A++
Puissance thermique nominale ⁽²⁾			P_{rated}	kW	4	4	6	5	7	7
Efficacité énergétique nominale			η_s	%	181	127	186	128	176	129
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾			η_s	%	183	129	188	130	178	131
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾			η_s	%	185	131	190	132	180	133
Consommation d'énergie annuelle			Q_{he}	kWh	1884	2708	2588	2933	3147	4132
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire										
Profil de soutirage			-	-	L		L		L	
Classe énergétique			-	-	A+		A+		A+	
Efficacité énergétique			η_{wh}	%	130		130		130	
Consommation d'énergie annuelle			AEC	kWh	966		966		966	
Consommation journalière d'électricité			Q_{elec}	kWh	4		4		4	
Climat froid - Chauffage des locaux										
Puissance thermique nominale ⁽²⁾			P_{rated}	kW	NA					
Efficacité énergétique nominale			η_s	%	NA					
Consommation d'énergie annuelle			Q_{he}	kWh	NA					
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire										
Profil de soutirage			-	-	NA					
Efficacité énergétique			η_{wh}	%	NA					
Consommation d'énergie annuelle			AEC	kWh	NA					
Consommation journalière d'électricité			Q_{elec}	kWh	NA					
Climat chaud - Chauffage des locaux										
Puissance thermique nominale ⁽²⁾			P_{rated}	kW	5	5	6	6	7	7
Efficacité énergétique nominale			η_s	%	221	160	242	153	237	162
Consommation d'énergie annuelle			Q_{he}	kWh	1270	1793	1201	1936	1640	2235
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire										
Profil de soutirage			-	-	L		L		L	
Efficacité énergétique			η_{wh}	%	130		130		130	
Consommation d'énergie annuelle			AEC	kWh	966		966		966	
Consommation journalière d'électricité			Q_{elec}	kWh	4		4		4	
Données acoustiques										
Puissance acoustique du module hydraulique			L_{WA}	dBa	44		44		44	
Puissance acoustique de l'unité extérieure			L_{WA}	dBa	62		62		69	

Marque commerciale / Nom du produit : atlantic / Loria duo (2C)			... 6004		... 6006		... 6008	
Référence			522 960 522 995		522 961 522 996		522 962 522 997	
Applications chauffage			35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de								
T _j = -7°C	P _{dh}	kW	3.7	3.8	5.2	4.1	6.0	5.8
T _j = +2°C	P _{dh}	kW	2.4	2.5	3.5	2.7	3.7	3.6
T _j = +7°C	P _{dh}	kW	2.0	1.4	1.9	1.8	2.4	2.3
T _j = +12°C	P _{dh}	kW	2.3	2.1	2.4	2.1	2.3	2.2
T _j = température bivalente	P _{dh}	kW	3.7	3.8	5.2	4.1	6.0	5.8
T _j = température limite de fonctionnement	P _{dh}	kW	3.4	3.2	4.8	3.9	5.6	5.7
Température bivalente	T _{biv}	°C	-7	-7	-7	-7	-7	-7
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	C _{dh}	-	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de T _j								
T _j = -7°C	COP _d	-	3.00	2.00	2.90	1.90	2.60	1.90
T _j = +2°C	COP _d	-	4.50	3.20	4.60	3.20	4.30	3.10
T _j = +7°C	COP _d	-	6.40	4.40	6.10	4.40	6.50	4.80
T _j = +12°C	COP _d	-	8.70	6.50	9.30	6.50	9.80	6.90
T _j = température bivalente	COP _d	-	3.00	2.00	2.90	1.94	2.60	1.90
T _j = température limite de fonctionnement	COP _d	-	2.60	1.60	2.80	1.80	2.40	1.60
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement	TOL	°C	-10	-10	-10	-10	-10	-10
Température maximale de service de l'eau de chauffage	WTOL	°C	55	55	55	55	55	55
Dispositif de chauffage d'appoint								
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P _{sup}	kW	0.8	1.1	1.1	0.7	1.3	0.9
Type d'énergie utilisée	-	-	Électricité					
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif								
Mode arrêt	P _{OFF}	kW	0.009		0.009		0.009	
Mode arrêt par thermostat	P _{TO}	kW	0.014		0.014		0.015	
Mode veille	P _{SB}	kW	0.009		0.009		0.009	
Mode résistance de carter	P _{CK}	kW	0		0		0	
Autres caractéristiques								
Régulation de puissance	-	-	Inverter					
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur	-	m ³ /h	2070		2340		3600	

⁽¹⁾ Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

⁽²⁾ Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{rated} est égale à la charge calorifique nominale P_{design} et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(T_j).

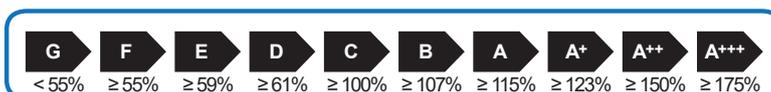
⁽³⁾ Si le C_{dh} n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est C_{dh} = 0.9.

7.3 Fiche package

Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Référence thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	074501 (Sonde d'ambiance Navilink 105)
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

• Application 35°C



Nom du produit	Loria duo 6004		Loria duo 6006		Loria duo 6008	
Référence Loria duo	522 960		522 961		522 962	
Référence Loria duo 2C	522 995		522 996		522 997	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux	181%		186%		176%	
Type de régulation :						
- Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné)	Classe II	-	Classe II	-	Classe II	-
- Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	-	Classe VI	-	Classe VI	-	Classe VI
Bonus	2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	183%	185%	188%	190%	178%	180%
Classe énergétique du package	A+++	A+++	A+++	A+++	A+++	A+++
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes	238%	240%	236%	238%	234%	236%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide	NA					

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

• Application 55°C



Nom du produit	Loria duo 6004		Loria duo 6006		Loria duo 6008	
Référence Loria duo	522 960		522 961		522 962	
Référence Loria duo 2C	522 995		522 996		522 997	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux	127%		128%		129%	
Type de régulation :						
- Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné)	Classe II	-	Classe II	-	Classe II	-
- Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	-	Classe VI	-	Classe VI	-	Classe VI
Bonus	2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	129%	131%	130%	132%	131%	133%
Classe énergétique du package	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes	157%	159%	155%	157%	163%	165%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide	NA					

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéficiaire, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Keymark Certification :

012-013 - Loria duo 6004 / 012-014 - Loria duo 6006 / 012-015 - Loria duo 6008



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr

Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE